

Le  
Point  
sur...

## La Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil (8 et 9 mars 2010)

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

### Les Chiffres

■ En France, 58 réacteurs nucléaires répartis sur 19 sites produisent près de 80% de l'électricité, sans émission de gaz à effet de serre.

■ Dans le monde, 436 réacteurs ont généré 2601 milliards de KWh en 2008, soit 15 % de la production d'électricité. En 2010, leur fonctionnement nécessitera la consommation de 68 tonnes de combustible, soit l'équivalent du chargement de 4 camions poids lourds.

■ Des considérations relatives au réchauffement climatique, mais également à l'épuisement inéluctable des ressources fossiles, aboutissent au renouveau de cette forme d'énergie. 53 réacteurs sont actuellement en construction dans le monde (dont l'EPR de Flamanville, en France) et ce chiffre pourrait s'élever à près de 400 d'ici 2030.

■ La France a choisi de recycler le combustible usagé à près de 95%. Les déchets occupent un faible volume et peuvent être stockés de manière sûre. Les futurs réacteurs de IV<sup>ème</sup> génération devraient permettre de bénéficier d'une source d'énergie potentiellement inépuisable.



■ La France a organisé les 8 et 9 mars 2010, à Paris, une Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil. Ouverte par la Président de la République et clôturée par le Premier ministre, cette conférence a réuni 63 Etats intéressés par le nucléaire civil (35 d'entre eux étaient représentés à niveau ministériel).

Le nouveau Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Yukiya Amano et le Président de la Commission, M. José Manuel Barroso ont participé aux débats, tenus au centre de conférences de l'OCDE.

### Ce qu'il faut savoir

*Le Président de la République a choisi la Conférence des 8 et 9 mars, forum privilégié d'échanges avec le plus grand nombre de ceux qui souhaitent se doter de capacités électronucléaires, pour annoncer plusieurs initiatives majeures.*

*Affirmant que le nucléaire pouvait être le « ciment d'une nouvelle solidarité internationale », le Président a proposé de mettre fin à l'ostracisme du nucléaire dans les financements internationaux et demandé aux institutions financières internationales de s'engager résolument dans le financement de projets électronucléaires.*

*Il a également proposé que « toutes les énergies décarbonées puissent être financées par les crédits de CO2 dans la nouvelle architecture mondiale de l'après 2013 ». Enfin, dans le domaine de la formation, le Président a annoncé la création en France d'un « Institut international de l'énergie nucléaire » qui abritera une « Ecole internationale du nucléaire » pour accueillir encore plus d'étudiants étrangers.*

### Pour aller plus loin :

Le discours du Président de la République est accessible en versions anglaise, arabe et espagnole sur le site internet de la Présidence de la République :

[http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=view&lang=fr&cat\\_id=7&press\\_id=3427](http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=view&lang=fr&cat_id=7&press_id=3427)

Le  
Point  
sur...

## La Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil (8 et 9 mars 2010)

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

■ Organisée sur l'initiative du Président de la République, la Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil a été un succès, à plusieurs titres.

- La présence de plus de soixante pays, majoritairement représentés à niveau ministériel, et plus d'un millier de participants de haut niveau pendant les deux jours de conférence illustrent la pertinence de l'initiative française et l'intérêt de nos partenaires pour l'énergie nucléaire.

Dans les années 70, notre pays a fait le choix résolu de cette source d'énergie, qui permet d'assurer notre sécurité d'approvisionnement énergétique tout en protégeant le climat. Ce « droit » à une énergie propre, condition du développement et de la croissance, la France souhaite le rendre accessible à tous ceux qui souhaitent y avoir accès et qui respectent leurs engagements internationaux, en particulier en matière de non-prolifération.

Par l'organisation de cette Conférence, la France a souhaité répondre à une attente : celle d'un dialogue approfondi sur les enjeux liés au développement du nucléaire civil entre des Etats détenteurs de technologies et les Etats souhaitant accéder à cette source d'énergie.

- Cette conférence aura également permis aux organismes français et aux industriels du secteur de nouer de très nombreux contacts avec leurs partenaires étrangers.

Elle a mis en avant, au plus haut niveau, la mobilisation de la France pour aider les pays qui le souhaitent à accéder au nucléaire civil. Il nous faut maintenant faire la preuve de notre capacité à répondre aux attentes spécifiques de nos partenaires.

L'engagement de la France en faveur du nucléaire civil est sans ambiguïté. Il s'inscrit dans le cadre d'un **développement responsable du nucléaire civil**, dans les meilleures conditions de sûreté, de sécurité, de non-prolifération et de respect de l'environnement.

La Conférence d'examen du Traité sur la Non Prolifération Nucléaire (TNP) qui s'ouvrira à New York au mois de mai et mobilisera toute la communauté internationale donnera à la France une nouvelle occasion d'affirmer ce message d'ouverture et de responsabilité.

Un site internet dédié aux positions françaises en vue de la Conférence d'examen sera mis en service prochainement en versions anglaise, arabe et espagnole.

■ La France est disposée à oeuvrer avec ses partenaires à une nouvelle gouvernance du nucléaire, s'appuyant sur une Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) renforcée et l'affirmation d'une vision collective fondée sur des principes clairs :

- L'investissement initial étant très lourd, il faut concevoir un financement à long terme et de coût raisonnable.

La participation des institutions financières internationales et les mécanismes de crédit-carbone sont une partie de l'équation.

- Les populations doivent être étroitement associées aux projets par l'explication, le dialogue et la transparence.

- La priorité donnée à la formation permettra de créer un vivier de spécialistes capables de maîtriser tous les aspects du projet nucléaire.

- Il faudra faire de la sûreté une priorité collective : elle doit, avec la sécurité nucléaire, être au cœur de nos préoccupations. La responsabilité des différents acteurs se manifesterà par des engagements clairs.

- Tous les programmes devront être engagés dans le strict respect du régime de non prolifération et de contrôle appliqué par l'AIEA.

- La sécurité de l'approvisionnement en combustible est un facteur de prévisibilité et de stabilité du système. Une banque de combustible, mise en place auprès de l'AIEA, permettrait de renforcer cet engagement.

- La gestion du combustible utilisé devra être abordée. La France, pour sa part, a fait le choix du retraitement, qui permet de valoriser au maximum la ressource en uranium tout en limitant au minimum les déchets ultimes.